

Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire du 27 janvier 2024

Début de l'assemblée 11h00

Ouverture : Préambule accueil du Président par intérim

- **Présentation du rapport moral** : Cf. annexe 1
- **Présentation du rapport d'activités** : Cf. annexe2
- Pas de questions du public présent, y compris élu de la Mairie.

Vote à main levée du rapport d'activités.

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 37

Le rapport d'activités est voté à l'unanimité des présents.

- **Rapport financier** : cf en annexe 3. Présence d'Olivier Mazeran du Cabinet Géode Conseils,
- **Rapport du Commissaire aux Comptes**. Cf en annexe 4. Pierre-Henri PACAUD absent, remplacé par O.Mazeran.

Pas de questions, confirmation des comptes par le CAC pour l'exercice 2022/2023.

Vote à main levée du rapport financier.

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 37

Le rapport financier est voté à l'unanimité des présents.

Affectation du résultat :

Résultat affecté : **48 696 €**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat au compte « report à nouveau créateur » pour un montant de **48 696 €**

Vote de l'affectation du résultat

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 37

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité des présents.



Présentation du budget prévisionnel 2023-2024 Hypothèses de travail - cf.annexe 1

Les produits:

- Productions vendues et cotisations : données recueillies via la facturation faite aux familles
- Subventions : intégration de la baisse de subvention de la Métropole (79400 €) et intégration de la subvention stabilisée de la Mairie de Caluire et Cuire pour le fonctionnement de l'école (475 800 €) et pour les interventions sur les temps périscolaires (30 000 €)

Les Charges :

- Augmentation des charges courantes de 1,5% (1 15 pour l'électricité)
- Abondement IFC : 25 k€
- Remboursement de l'Apport en fond associatif : 34 k€
- Masse salariale calculée sur la base d'une augmentation conventionnelle de 3% courant 2023/2024 (estimation en lien avec les prévisions d'augmentation générale des salaires en France)

Budget total : 958 508 € - Résultat prévisible : à l'équilibre (8 508 €)

Vote du budget prévisionnel

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 37

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité des présents.

- **Election des membres du Conseil d'administration :**

Présentation des nouveaux membres et membres sortants -

Résultat des votes : 37 votants

Après élection des 4 nouvelles candidatures, et la sortie de 3 membres, le nouveau

Nom Prénom	Elus
BADEL Agnès	Elue
BLAYA Laurent	Elu
BLAYA Myriam	Elue
CHALET Charles	Elu
LECROART Timothée	Elu
SOULAS Jean-Baptiste	Elu
SOULAS Marie	Elue
SUDRE Mengweï	Elue
THEVENOT Marie-Thérèse	Elue
TOURATIER Laurence	Elue

**ASSOCIATION MUSICALE
DE CALUIRE ET CUIRE**
1 Rue Jean Moulin
69300 CALUIRE
Tél. 04 78 08 14 04
Siret : 303 413 009 00026
Agréée Jeunesse et Sport : J69040028
Numéro de formateur : 82690745269

Conseil d'Administration est composée de la manière suivante : 10 membres adhérents

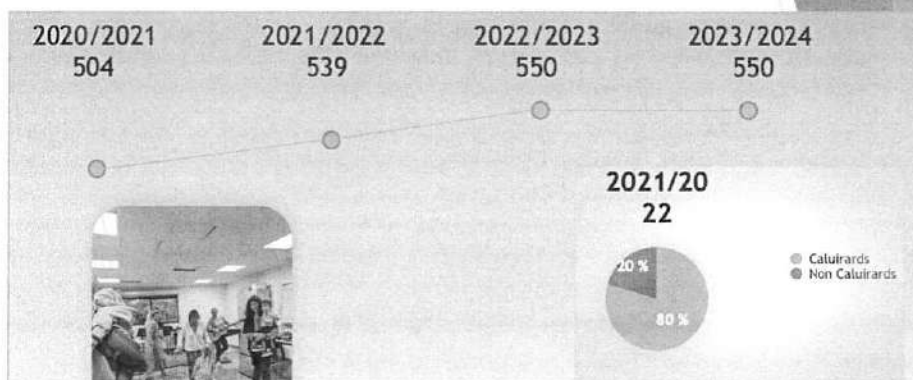
Laurent BLAYA Président AMCE




Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 13H00
Annexe 1 : Rapport Moral - Rapport d'Activités AMC2 2022 / 2023



Rapport d'activité



Handwritten signature

Rapport d'activité

Musique au berceau



MAO, Numérique

Ateliers ados



Les Arts visuels



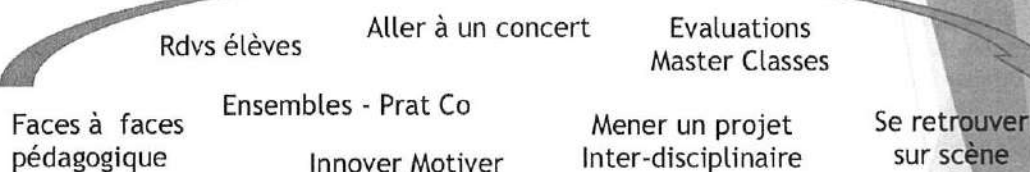
Faire vibrer Caluire et Cuire

caluire.
cuire



ORGANISATION DE NOS COURS 2023 2024

« Un grand cours » à l'année de sept à juin



- Aux parents/élèves : Nous rappelons que le projet de formation de l'AMC2 ne vous propose pas uniquement des cours en face à face pédagogique dans le cadre du calendrier scolaire: un grand cours à l'année composé de cours en face à face et en pédagogie collective, de temps d'évaluations, de temps de répétitions pour les projets, de temps d'écoute à une audition, master classe ou spectacle, temps de formation concernant l'audition, le corps, le trac ... Comment devenir acteur de son projet et de toute proposition émanant du professeur mettant ainsi en avant tout besoin pédagogique. - ... Ainsi un professeur ne vous « doit » pas 31 cours à l'année mais un projet de formation organisé autour de différents outils pédagogiques choisis » (article à retravailler en commission)

Rapport d'activité

- Les Auditions Multi Instruments
- La Biennale de la danse
- Les concerts de Noël
- Les Pratiques Collectives
- Les évaluations de fin de cycle
- Caluire et Cuivres
- Caluire et Clarinettes
- Les auditions de classes
- Les concerts hors les murs
- Les Journées Porte Ouverte
- Viens voir les musiciens
- La fête de la musique

40 dates à l'année !



Rapport Financier

Rapport du cabinet d'expertise comptable GEODE Conseils
Olivier MAZERAN



ACTIVITÉ GLOBALE

	2022/2023	2021/2022	Évolution
Ressources associatives	616 994 €	621 928 €	-0.8%
Production vendue	320 864 €	298 193 €	+7.6%
Activité globale	937 858 €	920 121 €	+1.9%
Contributions volontaires	103 647 €	97 739 €	+6%
Emplois contributions volontaires	103 647 €	97 739 €	+6%

Contribution volontaire :

- mise à disposition locaux 2023 : 102.919,16 euros
- mise à disposition de matériel : 728,10 euros

ASSOCIATION MUSICALE DE CALUIRE ET CUIRE

Bilan au 31 août 2023
2022/2023

DETAIL SUBVENTIONS

<u>Subvention la Métropole</u>		2021/2022	2020/2021
Fonctionnement	2022/2023 76.464€	79.418€	84.266€
<u>Subvention Mairie de Caluire</u>		2021/2022	2020/2021
Fonctionnement	2022/2023 475.800€	475.800€	475.800€
<u>Autres subventions</u>		2021/2022	2020/2021
Exceptionnelle	2022/2023		
à Métropole-projet	11.000€	10.000€	3.900€
Périscolaire	30.000€	30.000€	30.000€
Atb à l'embauche	2.000€	720€	/
Drs	3.940€	9.540€	2.880€
Sponsoring	2.109€	6.497€	0€

ame
association
musicale

CIPA

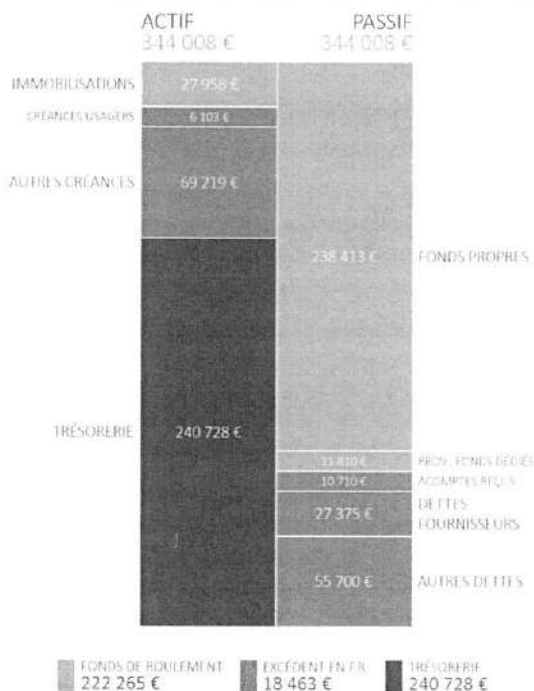
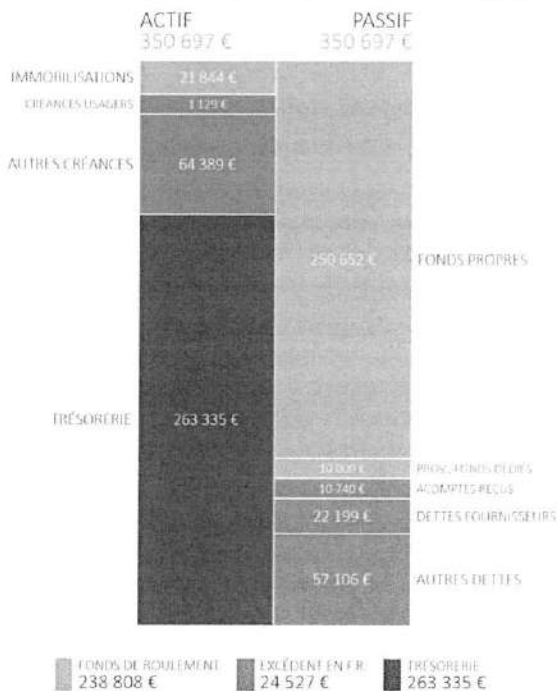
ASSOCIATION MUSICALE DE CALUIRE ET CUIRE

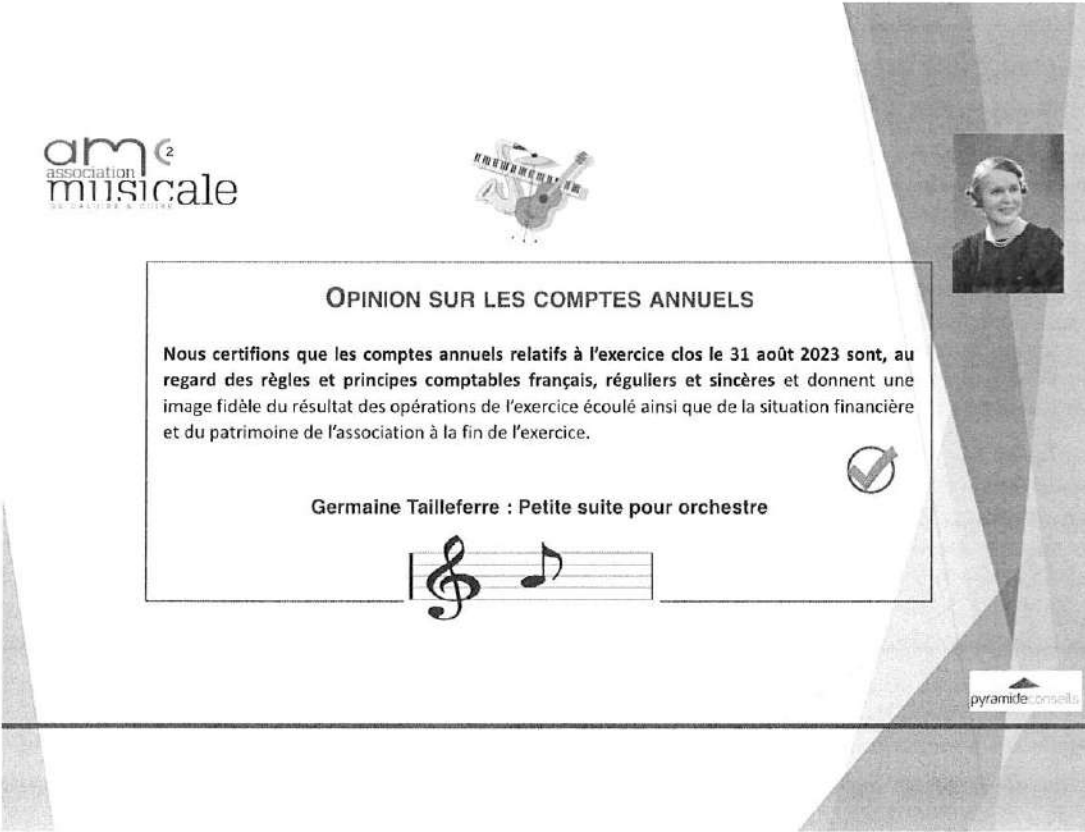
RÉSULTAT DE L'EXERCICE



BILAN AU 31/08/2023

BILAN AU 31/08/2022





UMA



FONDEMENT DE L'OPINION



Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Arthur Honegger : Pacific 231



VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES



Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents



Francis Poulenc : Liberté - Figure Humaine



Attribution du résultat

Résultat affecté: **48 696 €**



L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat au compte « report à nouveau créditeur » pour un montant de **48 696 €**

Vote à l'unanimité - Résolution adoptée -

caluire.
cuire

ELECTION DU NOUVEAU CA

Ont été élus ou réélus à l'AG du 21 janvier 2023 :

Agnès BADEL, Christine RAVIT, Laurence TOURATIER, Charles CHALET, Timothée LECROART

Sont sortants :

Myriam BLAYA, Laurent BLAYA,

Sont démissionnaires :

Magali DESOUHANT, Marie-Thérèse GONTARD, Christine RAVIT

Election du nouveau CA

Candidatures_



Prochain CA:
12 février 2024
19h - 21h

- **Nouvelles candidatures et se représentent**

Laurent BLAYA, Jean-Baptiste SOULAS, Marie-Thérèse THEVENOT, Marie SOULAS, Myriam BLAYA, Mengwei SUDRE

Vote à l'unanimité - Nouvelle équipe et rôle à délibérer au prochain CA du 12/02/2024 -

Handwritten signature

MERCI

A l'ensemble du Conseil d'Administration

A l'ensemble des bénévoles sur les évènements

A l'ensemble du personnel Administratif

A la Commission Pédagogique

A l'ensemble des enseignants

A tous nos partenaires



caluire.
et cuire

Le 27 janvier 2024

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



caluire.
et cuire

VBA

Rapport Moral : Laurent Blaya - Président Intérim de l'AMC2

ANNEE 2022/2023 : Nouvelle Dynamique !

Cette Assemblée générale clôt un exercice qui s'est arrêté le 31 août 2023 dernier.

Nous avons débuté un nouvel exercice depuis 5 mois déjà.

Je vous propose une rétrospective afin d'en tirer tous les enseignements pour la nouvelle dynamique mise en place avec l'arrivée d'Emmanuel Maurice, en novembre 2022.

L'année 2022/2023 a démarré pour l'AMC2 dans des conditions très particulières, en l'absence d'une Direction opérationnelle à sa tête.

L'équipe administrative, pédagogique et la Présidence de l'Association ont bcp travaillé pour mettre en place un accueil et une organisation qui assurent une mise en place optimisée pour l'ensemble de nos adhérents, nouveaux et renouvelés. Je remercie toute l'équipe car nous constatons que l'année s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles.

L'arrivée d'Emmanuel Maurice, le nouveau Directeur recruté par le Conseil d'Administration, s'est faite en novembre et immédiatement, un nouveau souffle artistique a traversé cette école, avec des innovations, sons, lumières et présentations que nous avons découvertes avec bonheur dès les concerts de Noël de fin décembre.

Emmanuel va vous présenter cette nouvelle saison musicale, je lui laisserais la parole dans 5 minutes.

Je souhaiterais expliquer le changement à la tête d'une structure associative comme la nôtre, une école musicale d'importance sur la région. Ce dernier génère de l'enthousiasme comme de l'appréhension, voire de l'inquiétude, à tous niveaux, y compris nos partenaires institutionnels, musicaux, et corps professoral. Emmanuel et le Conseil d'Administration ont répondu à toutes les questions, aussi opérationnellement que financièrement, pour garder l'élan et la nouvelle attractivité musicale de notre école. Pour cela, je remercie toute cette équipe qui a continué à s'investir, à se dépasser pour mettre en place cette nouvelle dynamique !

J'en profite pour remercier M. Cochet, Maire de Caluire et Cuire, et ses adjoints présents au Conseil d'Administration : Mme Chandia et MM. Joubert et Couturier.

Depuis de très nombreuses années, la Municipalité de Caluire est au côté de l'AMC2 avec constance et il est important que chacun de nos adhérents soit très conscient de la qualité de ce partenariat.

Je remercie M. MAZERAN du Cabinet Géode et MM. PACAUD et ELCI de Pyramide-conseils, nos expert-comptable et Commissaires aux Comptes de l'AMC2, pour leur appui technique et leurs nombreux conseils toujours avisés.

Je termine mon propos par Le message : Merci à notre équipe d'administrateur/trices bénévoles, présents et à venir, indispensables pour porter le nouveau projet de l'AMC2.

Le COVID est encore présent dans les conséquences d'investissements bénévoles, et pourtant il est vital ! A ce jour nous avons besoin de nouvelles personnes venant renforcer cette équipe, d'à peine 10 personnes qui tiennent l'administration générale d'une structure accueillant plus de 550 adhérents à ce jour.

Je sais que nous allons accueillir de nouveaux bénévoles dans notre C.A et Bureau, et je souhaite relancer le message ce jour pour en accueillir encore d'autres parmi vous, venez nous voir pendant le pot prévu à cet effet en fin de présentation.

Je laisse la parole à Emmanuel, et vous souhaite une bonne Assemblée Générale.

Laurent Blaya



Laurent Blaya
le 08/03/2024

**ASSOCIATION MUSICALE
DE CALUIRE ET CUIRE**
1 Rue Jean Moulin
69300 CALUIRE
Tél. 04 78 08 14 04
Siret : 303 413 009 00026
Agréée Jeunesse et Sport : J69040028
Numéro de formateur : 82690745269

